



Communiqué de presse

Syndicat des Métallos (FTQ)

Insalubrité et problèmes de santé et sécurité à l'Agence des services frontaliers canadiens (ASFC) à Laval

Les agents de sécurité en ont ras le bol

Montréal, le 2 septembre 2005. Les 140 agents de sécurité du Corps canadien des commissionnaires, membres de la section locale composée 8922 du Syndicat des Métallos (FTQ) manifestent actuellement devant l'Agence des services frontaliers canadiens (ASFC) anciennement le Centre de prévention Immigration Canada (CPI) à Laval pour forcer les autorités politiques et administratives à régler les problèmes de santé sécurité et d'insalubrité des lieux. « Cela fait un an que nous avons déposé des plaintes. Tout le monde se renvoie la balle. Pendant ce temps, nos membres travaillent dans un lieu qui a été fermé pour cause d'insalubrité et doivent affronter des situations complexes et dangereuses dans le cadre de leur travail avec des immigrants illégaux », a déclaré René Dubé, président de la section locale.

Un imbroglio administratif qui menace la santé des agents de sécurité

« Nous ne voulons pas savoir qui va régler le problème mais bien quand et comment. Nous sommes pris dans un imbroglio administratif et politique. Le ministère fédéral du Développement des ressources humaines Canada, le Service correctionnel canadien, la Commission de la santé et sécurité au travail (CSSST), le Corps canadien des commissionnaires et l'Agence des services frontaliers canadiens (ASFC), l'ancien Centre de prévention d'Immigration Canada (CPI) se renvoient la balle. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Une inspectrice de Développement des ressources humaines Canada, dûment mandatée, a reçu une lettre du Service correctionnel canadien lui interdisant de faire enquête sur les lieux de travail de nos membres suite à des plaintes portés par leur syndicat », a poursuivi Robert Bernier, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

Une liste impressionnante de problèmes en santé et sécurité

René Bellemare, responsable en santé sécurité du Syndicat des Métallos a identifié une liste impressionnante de problèmes que rencontrent ces agents de sécurité. « Nous observons des risques biologiques comme la qualité de l'air avec des champignons, des moisissures, des maladies comme le tétanos, le SRAS, la tuberculose, l'hépatite B, le risque de contact avec le sang, dit-il. De plus, ces travailleuses et ces travailleurs travaillent dans des situations à risque

lors d'interventions physiques comme le transport des prévenus, lors de saisies auprès de prévenus possédant des substances illégales, lors de la surveillance de ces derniers lorsqu'ils usent de menaces physiques et verbales et d'intimidations ou qui possèdent des armes artisanales comme des lames de rasoir cachées, des ciseaux ou autres. La situation est à haut risque. Les lieux doivent devenir salubres et ces travailleurs et travailleuses doivent avoir tous les outils nécessaires pour prévenir les situations dangereuses pour leur intégrité physique et psychologique ».

Former des comités de santé et sécurité dans chaque entreprise de sécurité

Le président de la section locale a conclu en exigeant des autorités politiques et administratives d'agir avec célérité à l'Agence des services frontaliers canadiens (ASFC) de Laval. « De plus, indique-t-il, cette lutte fait ressortir la nécessité pour chaque entreprise de sécurité de former des comités de santé et de sécurité pour faire de la prévention. Il est difficile de suivre la logique patronale. D'un côté, l'employeur refuse de payer pour des vaccins contre l'hépatite. Pourtant, si un travailleur est atteint et qu'il meurt, c'est le boss qui devra payer. Il y a urgence. Les agents de sécurité œuvrent dans des conditions souvent très difficiles. Ils ont le droit d'avoir accès aux mesures de sécurité les plus modernes et les plus efficaces ».

L'Agence des services frontaliers canadiens (ASFC) anciennement le Centre de prévention Immigration Canada (CPI) à Laval est située au 200 Montée St-François à Laval.

(30)

Renseignements : René Dubé, section locale composée 8922, Syndicat des Métallos (FTQ), (514) 894-6554
Robert Bernier, Syndicat des Métallos (FTQ), (514) 248-0049